



Une tutelle s'efface : la séparation entre l'ONG "AVE technique" et "l'Association des Comités Villageois de Développement", au Togo

ORIGINE	COMMENTAIRE	MOTS CLÉS
Interview de Logossou Kodjo Adri le 30 septembre 1996	Un exemple, rare, de la coupure du cordon ombilical entre une ONG couvrant 68 villages et les comités villageois de développement de ces mêmes villages. C'est une coupure négociée et préparée par les deux parties.	agriculture paysanne ; organisation paysanne ; autoévaluation ; autonomie ; évaluation participative ; groupement paysan ; structure d'appui.

Logossou Kodjo Adri est le Secrétaire Général du CVD (Comité Villageois de Développement) de Gbokopé au Togo. Son village a adhéré à l'Association Village Entreprise en 1985.

"Au départ, il y a eu une évaluation externe et nous nous sommes dit que si quelqu'un venait d'ailleurs pour nous évaluer, il fallait d'abord qu'on s'évalue nous-mêmes. A partir du travail d'autoévaluation, nous voulions l'autonomisation. Pour cela, il nous fallait des formations afin de nous approprier notre travail. C'est cela qui a poussé l'AVE à monter un dossier pour construire un centre de formation uniquement pour les paysans. Nous avons voulu rester à part pour bien déterminer ce que nous pouvions et ne pouvions pas faire. L'AVE ne nous a pas obligés à nous scinder, c'est nous-mêmes qui lui avons proposé. Mais ce n'était pas une obligation. Si quelqu'un met un enfant au monde, à un moment, il deviendra grand, père de famille et devra avoir sa chambre à part ! Nous nous sommes dit : "après dix ans de travail commun avec l'AVE, si nous, organisations paysannes, n'avons rien maîtrisé, n'avons rien fait de notre propre part, alors il n'y a aucun avantage durable". Il fallait donc aussi maîtriser les travaux faits avec l'AVE durant ces dix années, pour progresser.

Des compétences paysannes, nous en avons, mais si c'est un paysan qui parle à un autre paysan, celui-ci ne va pas le croire ! C'est ce qui nous a poussé à mettre en place un comité préparatoire. Il est composé de cinq membres qui sont uniquement des paysans. Nous avons

demandé à l'AVE, de contacter un consultant extérieur pour les accompagner. Un programme de visites de villages a été établi pour tester les idées de chaque villageois, de chaque village. Avec ce consultant, nous allons nous rendre compte si les villageois ont bien compris l'autonomisation et s'ils peuvent assurer et s'approprier le travail.

Nous allons ensuite établir un budget uniquement pour la formation d'un leader de chaque village, pour que nous le formions. Alors là, les paysans auront confiance en lui car il va animer son propre village et il n'y aura plus de problème. C'est la stratégie que nous voulons adopter en formant des leaders paysans qui formeront les gens de leurs propres villages.

Pour être autonome et reconnu, il ne s'agit pas seulement d'un village, il faut qu'il y ait une Union des 68 villages membres de l'AVE. Il faut que ce soit cette Union-là qui nous conduise. Ce qui me fait peur c'est que si, après la séparation entre CVD et AVE, il y avait un, deux ou trois villages qui, n'ayant pas vraiment compris le système de l'autonomisation, risquent de vouloir retourner en arrière et nous faire retourner, tous, en arrière. C'est pour cela que nous avons mis en place le comité préparatoire qui n'est pas encore exécutif.

Les choses marcheront très bien, j'en suis sûr, si les village comprennent, si le Conseil d'Administration et la Commission Commercialisation travaillent, si tous les villages se prennent en charge, si les animateurs endogènes, qui sont des bénévoles, ont la volonté de lutter pour l'avenir de leur village. Si on a compris cela, je suis sûr que nous allons réussir."